

Un guide, plus que pratique ...

Récemment, la Commission européenne a édité un « *Guide d'orientation à destination des praticiens : comment éviter les erreurs les plus fréquentes commises dans le cadre de projets financés par les Fonds structurels et d'investissement européens* ».



Le guide rappelle notamment que la préparation adéquate d'un marché est fondamentale et doit se faire de manière diligente. Sur ce point, il liste les étapes et questions qu'il convient de prendre en considération dès le départ.

La lecture de ce guide permet également de mieux comprendre la notion de circonstances imprévues, qui sont « *les circonstances qu'un pouvoir adjudicateur diligent n'aurait pas pu raisonnablement prévoir dès le début et qui ne sont pas attribuables à ses actions comme le serait une mauvaise planification* ».

Rempli de conseils avisés, ce manuel pratique s'annonce un outil très utile pour les gestionnaires et responsables de marchés publics, qu'ils soient bénéficiaires de concours européens ou non.

[LIEN VERS LE GUIDE](#)



Flash news